



GUIDE POUR UN CONGRÈS DURABLE IUCN

Nous sommes heureux de vous accueillir au Congrès mondial de la nature de l'UICN !

De par son **envergure internationale** et son importance reconnue pour la **préservation de la biodiversité et la conservation de la nature**, le Congrès mondial de la nature se doit d'être **exemplaire en termes de développement durable**.

Dans cet objectif, le **Ministère de la Transition écologique et l'UICN** ont mis en place une vaste gamme de mesures destinées à minimiser les déchets, la consommation d'eau et d'énergie, les émissions de carbone et les impacts négatifs sur la biodiversité liés à la tenue cet évènement. Vous pouvez retrouver ces mesures en détails dans la **Politique de Développement Durable** du Congrès.

Vous aussi, vous pouvez être acteur d'un Congrès durable en mettant en œuvre des éco-gestes. Ce guide vous donnera tous les détails pour vivre votre Congrès durablement tout en passant un agréable moment riche en rencontres et partage d'expériences.

ÉCOGESTES

Informez-vous sur la **Politique de Développement Durable**

Triez vos déchets / limitez vos emballages



Respectez l'interdiction de fumer



9 SMOKING
ZONES

Mangez sain, bio et local



Buvez responsable



Minimisez la consommation de papier, refusez les brochures et les prospectus.



Réduisez votre consommation d'énergie et utilisez les transports en commun



Soutenez l'Égalité Femmes-Hommes et luttiez contre le harcèlement



Respectez les gestes barrière





VOYAGER CONSCIENCIEUSEMENT :



Pour rejoindre Marseille

- **En cas de longue distance, privilégier des moyens alternatifs à l'avion** (trains, ferry...) quand ils sont disponibles. Marseille n'est qu'à 3 heures de train de Paris et la gare Marseille Saint Charles est en plein centre de la ville.
- Pour certains, seul l'avion vous permettra de vous rendre jusqu'à Marseille. Dans ce cas, privilégiez les vols sans escales comportant les itinéraires les plus courts, en classe économique. Ne pas surcharger inutilement ses bagages. Vous arriverez à l'aéroport Marseille Provence situé à 20km du centre-ville de Marseille.
 - Navette et Métro : Prendre la navette « 91 LeCar » vers la Gare saint Charles, puis de prendre le métro M2 direction Dromel de la station St Charles jusqu'à la station Rond Point du Prado. Vous trouverez plus d'information [ici](#).
 - Navette et Train régional : Prendre la navette gratuite au niveau de la gare routière quai 5 ([sortie de l'aéroport](#)) direction gare TER Vitrolles-Aéroport Marseille Provence.
- Lors de votre inscription, n'hésitez pas à compenser **les émissions de gaz à effet de serre liées à votre visite sur l'évènement [ici](#)**.

Se déplacer à Marseille :

- **Favoriser les mobilités douces** pour vos déplacements lors de votre séjour et vers/depuis le Congrès en utilisant les transports en commun (métro, tramway, trains régionaux), le covoiturage, le vélo et la marche à pied.
 - **Bus, métro, tramway et train régionaux:** Le réseau de transport marseillais est bien maillé et devrait vous permettre de vous déplacer aisément dans Marseille et sa région. Selon votre destination, des réductions spéciales vous sont proposées par l'organisation et ses partenaires. Découvrez l'ensemble de ces offres [ici](#). Le Parc Chanot est desservie par la station de métro Rond Point du Prado (ligne 2).
 - **Vélo :** [LeVélo](#) propose des vélos en libre-service utilisables un ou plusieurs jours, et également accessible avec le Pass Marseille (Cf [offre UICN](#)). Des parking vélos seront disponible à l'entrée du Parc Chanot située porte B. Roulez prudent : en France, on roule à droite. Ne roulez pas sur les trottoirs, respectez les feux rouges, les panneaux de sens interdits et de stop.



- **Marche à pied** : Plusieurs hôtels sont à distance de marche du Parc Chanot. Ils sont souvent proches de restaurants, pharmacies, épiceries.
- **Conduire durablement** : En cas de location d'un véhicule, privilégier les formes hybrides ou électriques, et partager autant que faire se peut votre véhicule.

HÉBERGEMENT



- **Séjourner dans un hôtel engagé dans une démarche responsable** bénéficiant d'un écolabel hôtelier reconnu en terme de développement durable. En cas d'absence de certification, choisir les hôtels ayant une politique de développement durable. Une liste d'hôtels responsables a été référencée par l'organisation [sur le site du congrès de l'UICN](#).
- **Séjourner dans un hôtel situé** à distance de marche du Congrès et/ou bien desservi par les transports en commun.
- **Utiliser** le mode économie des équipements mis à disposition (robinet, chasse d'eau, machine à laver...). Demander à ne pas changer votre linge de toilette tous les jours.
- **Dans le cas où vous séjournez dans un hôtel engagé dans une démarche responsable**, rappeler à la direction et au personnel que cela a été un facteur déterminant dans votre choix.
- **Le saviez-vous ? Dans le cadre du congrès et en vue des JO 2024**, la Ville de Marseille et ses partenaires ont débuté un programme d'incitation et d'accompagnement à la labellisation Clef Verte, avec 17 Hôtels déjà certifiés ou en cours de certification, un record en France !

MANGER LOCAL ET RESPONSABLE



- **Pour vous, les restaurateurs du Congrès sont engagés dans une démarche de restauration durable.** Parmi leurs engagements :
 - **Bio/Local/Saison** : 100% de produits de saison, 70% de produits locaux et/ou bio.
 - **Durable** : vaisselle 100% compostable / réutilisable, pas de bouteilles en plastique
 - **Anti-Gaspillage** : don des invendus aux associations, valorisation des déchets organiques
 - **Végétarien** : une offre végétarienne minimum





- Pour les accompagner, [l'écocert Ecotable](#) a été sélectionné
- **Goûter certaines spécialités marseillaises et des fruits de saison locaux :**
 - Spécialités marseillaises :
 - ✓ La bouillabaisse, un plat emblématique de la cité phocéenne.
 - ✓ La soupe au Pistou, un incontournable de la cuisine Provençale se dégustant en famille ou entre amis.
 - ✓ Les supions, petits calamars à l'ail, en sauce ou juste avec un filet d'huile ; et plus généralement les fruits de mer
 - ✓ La pizza, oui ici aussi !, introduite par les Napolitains
 - ✓ Les biscuits traditionnels comme les navettes de Marseille ou encore les panisses
 - ✓ Et bien évidemment, le Pastis, ce fameux apéritif anisé
 - En cette saison, à Marseille, de très nombreux fruits et légumes sont disponibles localement. Régalez-vous !
- **Pour les produits de la mer**, choisir des produits de saison pêchés localement et durablement. Eviter les espèces menacées. Ne pas hésiter à demander au vendeur l'origine des produits et le mode de pêche !
- **Se rendre dans des restaurants** qui soutiennent les agriculteurs locaux, servent des produits de saison biologiques, des viandes issues d'élevages responsables et des produits de la mer pêchés localement durablement.

RÉDUISEZ VOTRE EMPREINTE SUR L'ÉVÈNEMENT



- **La Mer Méditerranée est l'une des mers souffrant le plus de la pollution plastique. L'usage du plastique est donc interdit sur le site du Congrès**, et plus particulièrement les bouteilles en plastique.
- **Apporter sa gourde ou utiliser les gobelets réutilisables proposés** aux points de restauration et les fontaines à eau.
- **Utiliser son propre sac, réutilisable** (les sacs en plastiques ne seront pas disponibles au congrès).
- **Apporter des contenants réutilisables** en cas de repas apporté depuis l'extérieur (boîtes, couverts en bois, serviettes en coton).
- **Penser à demander des portions adaptées à votre appétit** pour réduire les déchets alimentaires. Les surplus seront donnés à des associations locales.





- **Privilégier les supports numériques** (applications mobiles, site du congrès) afin de limiter l'usage de papier. Si vous imprimez, favoriser les impressions recto-verso et noir et blanc.
- **Être économes dans l'utilisation des énergies** (électricité, eau) lors de sa présence sur site : utiliser les options basses consommation sur les équipements (robinet, chasse d'eau) et veiller à éteindre la lumière lorsque cela n'est pas nécessaire.

TRIER SES DÉCHETS

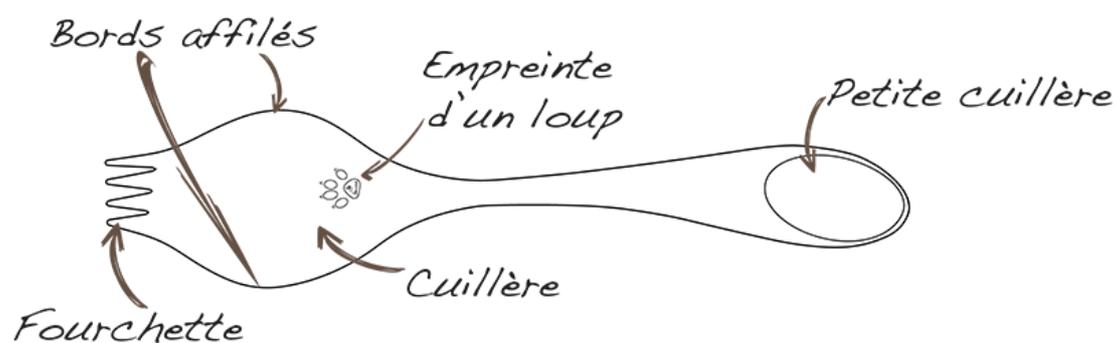


- L'organisation du congrès et ses partenaires ont mis en œuvre une gestion des déchets permettant de trier plus de 10 filières et de mettre en œuvre les 5R :
 - **Refuser** : ce dont on n'a pas besoin, les objets à usage unique
 - **Réduire** : le gaspillage, les articles non nécessaires
 - **Réutiliser** : objets durables, location, emprunt, réparation
 - **Recycler** : les objets et matières non-valorisables autrement
 - **Rendre à la terre** : composter la matière organique
- **Des îlots de tri** sont disposés dans les circulations principales et sur les points de restauration sur l'ensemble du Parc Chanot et vous permettront de trier :
 - **Les biodéchets et vaisselle compostable**
 - **Les emballages, plastiques et cannettes**
 - **Les autres déchets**
 - **Les déchets spécifiques Covid-19**





- Ces points de tri sont essentiels pour la qualité du tri lors du Congrès, merci d'y apporter tous vos déchets sans exception, et de ne pas utiliser d'autres contenants.
- **Toujours considérer les options de réemploi ou de don** avant de jeter un objet ou un matériau.
- **100% de la vaisselle utilisée** par les restaurateurs du congrès sera compostable et pourra être triée avec les biodéchets.
 - **Le saviez-vous ?** Fourchette, cuillère, couteau ? Et s'ils ne faisaient qu'un ? L'organisation du congrès met en valeur une innovation française imaginée lors d'une expédition au Canada et s'inspirant d'empreintes animales : La Georgette. 100% biosourcée, biodégradable et compostable.



UN TERRITOIRE MÉLANT MER ET NATURE



- **Formée de 6 départements, la région PACA** constitue un très haut lieu de biodiversité. Elle abrite plus de 6% de la biodiversité française et contient une très forte concentration d'espaces naturels nationaux, avec 60% du territoire national classé.
- **Le département des Bouches-du-Rhône** est le département français qui contient le plus de sites de la liste verte de l'UICN recensant les aires protégées, avec notamment **le domaine de la Tour du Valat, la Réserve de la Sainte-Victoire et le Parc marin de la Côte Bleue.**
- **Découvrir la richesse des paysages de Marseille et de ses alentours**, mêlant mer et nature, en choisissant parmi les plus de 50 excursions organisées pour les participants au Congrès (musées, ballades, animations...)





- **Quelques navettes maritimes** pour découvrir le territoire, théâtre d'une faune et d'une flore exceptionnelle
 - **Découvrir les îles du Frioul**, un archipel constitué de 4 îles situé à environ 2,7 kilomètres au large de Marseille, avec [LeBateau](#).
 - Découvrir Estaque, Pointe-rouge et les Goudes depuis le Vieux Port avec [laNavette](#).
 - Découvrir Martigues avec [Nauti'Bus Martigues](#).

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



- **Randonner responsable :**
 - Ne laisser aucun déchet, même végétal, lors de vos randonnées.
 - Ne pas nourrir la faune sauvage et respecter la tranquillité des animaux.
 - Respecter la flore : pas de cueillette, les fleurs sont plus belles dans la nature !
 - Ramasser les débris trouvés.
- **Soyez très vigilants au risque d'incendie :** ils ont un impact majeur sur les espaces naturels, détruisant tout ou partie des animaux et végétaux sur son passage.
 - Pas de feu ni de barbecue aux abords des forêts





- Pas de cigarette ni de mégot jeté au sol
- Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte (appeler le 18) en localisant le feu avec précision et je me mets à l'abri, si possible dans une habitation.
- S'informer sur les [bons réflexes à adopter en cas de feux de forêts](#).
- **Faune Marine :**
 - Ne jeter aucun déchet à la mer.
 - Mettre les mégots de cigarettes dans une poubelle ou un cendrier de poche.
 - Privilégier les gourdes lors de vos ballades et pique-nique.
 - Participer à une collecte de déchets plastiques. De nombreuses Cleanwalk sont organisés et recensés [ici](#).

ÉGALITE HOMMES-FEMMES ET LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT



- **Le Congrès est co-organisé par l'État Français et l'UICN qui mènent des politiques actives** en matière d'Égalité Femmes- Hommes et de lutte contre le harcèlement et toute forme de discrimination.
- **Le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, les brimades, la discrimination et l'intimidation de toute nature, ne sont pas tolérés lors du Congrès** (pendant l'évènement, mais aussi pendant la préparation, le montage et le démontage).
- **En cas de situation de harcèlement/discrimination (victimes ou témoins), ne pas hésiter à réaliser un signalement dès sa survenance avant, pendant et après le Congrès :**
 - En utilisant l'adresse mail iucneventsethicsline@iucn.org,
 - En appelant la ligne téléphonique dédiée +41 (0)22 999 0349 (laisser un message vocal)
 - En contactant un membre du staff (badge « IUCN STAFF » ou « HOST COUNTRY STAFF »).
- **Avoir un comportement exemplaire** et conforme à la [politique anti-harcèlement et anti discriminations de l'UICN](#).





UN CONGRÈS RESPONSABLE, C'EST AUSSI UN CONGRÈS EN TOUTE SÉCURITÉ



Des **mesures sanitaires** sont prévues pour que votre passage au congrès se fasse en toute sécurité.

- **Dispositif de contrôle du pass sanitaire** électronique ou papier (+ pièce d'identité) pour tous les congressistes et visiteurs grand public (individuels et groupes), applicable aux majeurs uniquement.
 - Vaccination 2 doses : +7 jours ou +1 mois après la dernière injection (selon les vaccins)
 - Test RT-PCR, antigénique ou autotest supervisé par un professionnel de santé négatif de moins de 72 heures
 - Certificat de contamination de +15 jours et de moins de 6 mois
- **Centre de test antigénique / RT-PCR** à l'entrée du congrès pour tous les participants, exposants, membres de l'organisation et prestataires. Ouvert du 01/09 à 7h au 11/09 à 17h. Test gratuit pour les français. Tarifs pour les visiteurs étrangers : test antigénique = 22€ / test RT-PCR = 44€. Sur prise de rendez-vous en ligne sur le site de [Synlab Provence](#). Sélectionnez le lieu « Centre de test – Congrès UICN – Marseille » / « Test Center – IUCN Congress – Marseille ».
- **Respect de la distanciation applicable** dans les circulations (1 mètre) et également dans les salles de conférence, salles de réunion et bureaux
- **Maximum 6 personnes à table**, 2m de séparation entre les tables ou écrans de protection
- **Port du masque obligatoire** pour toutes et tous à partir de 11 ans, fortement recommandé dès 6 ans
- **Bornes de distribution de gel** disposées aux entrées du Parc Chanot, de tous les bâtiments et dans les allées principales
- **Ventilation des espaces** en 100% air extérieur, aération régulière et prises de mesure CO2
- **Pour une consultation plus détaillée du protocole sanitaire, veuillez découvrir une fiche récapitulative que nous avons réalisé spécialement pour vous [ici](#).**

